Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ETABLISSEMENT PRIMAIRE DE PULLY PAUDEX BELMONT

Chute du système d'éclairage dans une classe

Un rail supportant un rack de néon est partiellement tombé ce matin dans une classe de cycle initial du collège de Chantemerle, de l'établissement primaire de Pully Paudex Belmont. Des mesure de sécurisation et de contrôle ont été prises par la Commune afin que le déroulement de l'école puisse reprendre sans perturbation dès demain matin.

Jeudi 4 juin, à 11h20, l'un des deux rails supportant un rack de néon d'une classe de l'annexe du collège de Chantemerle, de l'établissement scolaire de Pully Paudex Belmont, s'est partiellement détaché du plafond et est tombé dans la classe alors occupée par des élèves du cycle initial. L'enseignante a immédiatement fait sortir les élèves. Par mesure de précaution, une des élèves, légèrement touchée, a été conduite par sa maman à l'Hôpital de l'enfance afin de faire un contrôle médical, contrôle qui a conclu à aucune blessure particulière. La classe n'a pas été utilisée l'après-midi, les cours se déroulant en extérieur.

La commune de Pully, propriétaire des locaux, a immédiatement été avertie. Suite à un examen in situ de la situation, elle a mandaté un électricien afin que l'ensemble des systèmes d'éclairage des classes du collège de Chantemerle soit immédiatement examiné quant à la sécurité des systèmes de fixation. Le second rail supportant le reste des néons de la salle où l'incident s'est déroulé a quant à lui été décroché. L'examen a montré que le système de fixation incriminé est présent exclusivement dans la salle de classe où l'incident est survenu, d'autres systèmes étant utilisés pour les autres salles.

L'électricien mandaté a fait son rapport cette fin d'après-midi à la Commune de Pully. Suite à ce rapport, la Commune de Pully confirme la sécurité quant à l'utilisation du bâtiment, ce qui permet au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) d'autoriser la poursuite normale des cours dès demain matin.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 juin 2009

Pully, Martial Lambert, municipal, Direction des domaines, gérances, sports et sécurité publique, 079 417 06 70 - DFJC, Janine Jan, directrice de l'établissement primaire de Pully, 079 297 71 54